

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION RÉGULIÈRE  
DES MEMBRES DU CAUCUS DE LA  
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS (CRÉ) DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE TENUE LE  
20 NOVEMBRE 2014, À 13 h 30, DANS LES  
LOCAUX DE LA CRÉ DE L'ABITIBI-  
TÉMISCAMINGUE À ROUYN-NORANDA, SOUS  
LA PRÉSIDENTE DE M. JEAN-MAURICE MATTE,  
PRÉSIDENT.

---

*Les présences*

Mesdames    Stéphanie Bédard, secrétaire  
              Marianne Gagnon-Bourget, administratrice  
              Johanne Jean, administratrice  
              Nicole Rochon, administratrice (en visioconférence)

Messieurs    Mario Provencher, premier vice-président (téléphone)  
              Arnaud Warolin, deuxième vice-président (visioconférence)  
              Jaclin Bégin, administrateur  
              Marc Bibeau, administrateur  
              Pierre Corbeil, administrateur (téléphone)  
              Martin Ferron, administrateur  
              Bernard Flébus, administrateur  
              Normand Houde, administrateur  
              Martin Roch, administrateur

*Les absences*

Mesdames    Lorraine Barrette, administratrice  
              Jacline Rouleau, administratrice  
              Linda Perron-Beauchemin, administratrice  
              Donald Blanchet, administrateur

*Les observatrices et observateurs :*

Mesdames    Gracia Laforge, MAMOT  
              Line Deshaies, bureau de Luc Blanchette, député de Rouyn-  
              Noranda/Témiscamingue

Messieurs    Denis Moffet, MAMOT  
              Jacques Harnois, bureau de Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est  
              Samuel Doré, bureau de François Gendron, député d'Abitibi-Ouest

*Les invités*

Mesdames    Carole Boucher, Comité des 10, secteur Social  
              Johanne Trépanier, Comité des 10, secteur Ressources  
              Annik Dostaler, Comité des 10, secteur Jeunes  
              Madeleine Perron, Comité des 10, secteur Culture

Messieurs    Francis Marier, administrateur du FJAT  
              Sylvain Blais, Comité des 10, secteur Éducation  
              Guy Trépanier, Comité des 10, secteur Économie  
              Émilien Larochelle, Comité des 10, secteur Tourisme  
              Jean-Claude Loranger, Comité des 10, secteur Économie  
              Gilles Chapadeau, Comité des 10, secteur Social

*Les membres du personnel :*

- Mesdames Lili Germain, agente de communication  
Nathalie Dallaire, agente de développement  
Esther Labrie, agente de développement
- Messieurs Luc Bélisle, directeur général  
Simon Letendre, directeur général adjoint  
Jean-François Turcotte, agent de développement  
Serge Maheux, analyste socioéconomique

## 1. Mot de bienvenue

M. Jean-Maurice Matte souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il souligne la situation particulière dans laquelle la Conférence régionale, et plusieurs autres organismes de la région, se retrouvent depuis la dernière rencontre.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Stéphanie Bédard, d'adopter l'ordre du jour suivant en ajoutant le point 13.1 *Fusions des commissions scolaires* à la rubrique Affaires nouvelles et en laissant cette dernière ouverte :

- |   |   |
|---|---|
| 1. Mot de bienvenue   | 8.1 Statuer sur la recommandation de maintenir une concertation régionale relative aux ressources naturelles. |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 8.2 <del>Enjeux forestiers au</del>   |
| 3. Pacte fiscal transitoire   | <del>Témiscamingue - demande de</del>   |
| 4. Abolition de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue                       | <del>financement à venir - REPORTÉ</del>  |
| 5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2014 et informations sur les suivis | 9. Entente avec l'UQAT, programmation des fonds   |
| 6. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2014 (caucus extraordinaire)        | 10. Entente touchant les véhicules hors route   |
| 7. Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue  | 11. <del>Suivi au projet Eau souterraine - outil</del>  |
| 8. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)                    | <del>d'aide à la décision - REPORTÉ</del>   |
|   | 12. Correspondances   |
|   | 13. Affaires nouvelles  |
|   | 13.1 Commissions scolaires  |
|   | 14. Levée de la réunion   |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 3. Pacte fiscal transitoire

M. Bernard Flébus indique son malaise à ne pas avoir été informé de l'invitation lancée pour la mobilisation régionale prévue pour le 25 novembre 2014. M. Luc Bélisle avise les membres du conseil d'administration que le comité organisateur a été invité à venir les rencontrer. Il rappelle qu'au cours des dernières semaines, plusieurs annonces de restrictions financières ont été faites par le gouvernement du Québec.

La situation est difficile pour plusieurs organismes. Les effets des coupes peuvent se combiner pour certains dossiers, comme c'est le cas pour celui de la persévérance scolaire. C'est dans ce contexte qu'une rencontre de travail a été organisée le 12 novembre 2014. Plusieurs partenaires de la Conférence régionale y étaient. Visant à l'origine à dresser un état des lieux, cette rencontre a rapidement débouché sur des échanges tournant autour d'une mobilisation régionale. Les participantes et participants étant prêts à se mobiliser, le calendrier de travail a été écourté par rapport à ce qui était prévu à l'origine. Le personnel de la Conférence régionale a collaboré afin d'assurer la logistique de l'activité devant avoir lieu le 25 novembre.

Le Comité des 10 se joint aux membres du bureau de direction. Mme Carole Boucher, porte-parole, explique les motifs de la tenue d'une activité régionale de mobilisation et souligne les craintes touchant le développement local, territorial et régional. Elle indique que plusieurs personnes ont, comme elle, exprimé leur volonté de protéger les acquis de la région et qu'une rencontre régionale permettrait de réfléchir à la situation et d'entrer dans l'action, en partenariat avec les élus municipaux. Elle ajoute que l'objectif n'est pas de défendre les structures, mais les façons de faire propres à la région. Les membres du conseil d'administration sont informés que certains documents ont été préparés en prévision des discussions qui auront lieu le 25 novembre, dont des fiches par secteur d'activités ainsi que certains éléments jugés incontournables pour le développement de l'Abitibi-Témiscamingue.

M. Émilien Larochelle, également porte-parole du Comité des 10, présente les principaux éléments jugés incontournables. Il souligne l'importance de conserver un lieu de concertation au bénéfice de la région ainsi que la nécessité que les élus se prononcent publiquement sur cette question le 25 novembre. Il les invite à participer activement à cette activité, tout en faisant preuve d'écoute.

Le président fait état des positions adoptées en octobre dernier par la Conférence régionale et qui touchent la gouvernance ainsi que le maintien en Abitibi-Témiscamingue d'une structure de concertation et de développement régional. Les personnes présentes conviennent que la tempête vient de tous les côtés et que la région doit se serrer les coudes. Mme Boucher précise que les membres du Comité des 10 souhaitent travailler avec les élus afin de faire avancer la cause du développement régional. Les échanges qui auront lieu lors de la rencontre de mobilisation permettront de questionner les députés de la région et de porter des messages clairs à Québec à partir d'actions qui auront été ciblées collectivement.

Après le départ des membres du Comité des 10, le directeur général explique le déroulement prévu. Les membres du conseil d'administration émettent certains commentaires permettant de préciser les objectifs à atteindre lors de la rencontre de mobilisation régionale. Tous s'entendent sur le fait que les administratrices et administrateurs disponibles devraient être présents pour participer aux échanges et pour « sauver les meubles ».

*M. Mario Provencher quitte la rencontre.*

Mme Stéphanie Bédard souligne son malaise par rapport au fait que l'invitation pour l'activité du 25 novembre a été faite au nom de la Conférence régionale. M. Matte rappelle que la Conférence régionale agit en soutien au groupe et que c'est ce dernier qui a le leadership du dossier.

#### **4. Abolition de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue**

M. Luc Bélisle transmet le peu de renseignements disponibles à ce jour. Le Fonds de développement régional (FDR) sera maintenu cette année, mais une directive a été émise afin de ne pas autoriser de nouveaux engagements. Le budget de l'an prochain sera réduit de 50 %, pour totaliser un montant de 1,4 M\$. Il servira notamment à fermer les livres. Les ententes qui viennent à terme ne seront pas renouvelées. Demain, une rencontre regroupant le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et l'ensemble des ministères aura lieu à Québec. Un plan de fermeture doit être déposé en décembre, ce qui sera difficile puisque la majorité des questions adressées au ministre sont toujours sans réponse. Selon un avis juridique, la mise sur pied d'un comité de transition est mise en doute à ce stade-ci, car le conseil d'administration reste légitime tant que la loi n'est pas modifiée.

M. Denis Moffet considère que l'abolition de la Conférence régionale ne sera en vigueur que lorsque la loi sera adoptée (ce qui pourrait être le cas en février ou mars 2015 probablement). Selon ce qu'il en comprend, le terme « entente spécifique » signifie toute entente signée avec un ministère. Il croit que la mise sur pied d'un comité de transition pourrait être utile pour confirmer les décisions de dépenser prises par la Conférence régionale. Il attend une confirmation sur cette question.

#### **5. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 23 octobre 2014 et informations sur les suivis**

Le directeur général présente les suivis réalisés depuis la rencontre du 23 octobre 2014 :

- Mouvement appréhendé de centralisation et autres résolutions : les maires et préfets sont invités à transmettre les résolutions de leurs municipalités/MRC le plus rapidement possible.
- Maintien d'une instance de concertation : le gouvernement a été mis au fait de la résolution adoptée à cet effet.
- FDR : les engagements ont été pris pour les projets VAT, Observatoire, Réussite éducative et Conseil des arts et des lettres du Québec. Il faut maintenant s'assurer qu'on peut aller de l'avant avec les fonds engagés et trouver un canal pour les faire transiter.
- Mise en œuvre de l'entente avec le ministère de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) : une entente était intervenue avec VAT pour certains projets, mais la fermeture des directions régionales du Ministère fait en sorte qu'il est désormais impossible de procéder à la signature.
- Postes vacants au sein du conseil d'administration : aucune nouvelle sur des recommandations issues des territoires d'Abitibi et de Rouyn-Noranda.
- Couverture internet mobile et cellulaire : des rencontres sont à venir avec les préfets et avec le maire de Rouyn-Noranda. La tournée se fait avec l'appui de la Conférence régionale, mais on ne sait pas si le projet de l'Abitibi-Témiscamingue sera accepté.

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Bernard Flébus, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 23 octobre 2014 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **6. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2014 (caucus extraordinaire)**

IL EST PROPOSÉ par M. Arnaud Warolin, appuyé par M. Normand Houde, d'accepter le procès-verbal de la réunion du caucus du 5 novembre 2014 comme libellé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **7. Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue**

Les membres du conseil d'administration accueillent Mmes Esther Labrie et Lysiane Morin (agentes de développement) ainsi que M. Francis Marier (administrateur, Rouyn-Noranda). Le directeur général mentionne que l'abolition de la Conférence régionale aura des conséquences pour le Forum jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue (FJAT). Les membres de ce comité sont très inquiets face à l'avenir. Les forums jeunesse du Québec n'ont pas encore reçu de confirmation quant à la poursuite de leur mission ni par rapport à leur financement.

Leurs questions sont présentées aux membres du caucus :

- Que fait-on avec les ententes communes?
- Y a-t-il un risque de retrait de la Conférence régionale pour certaines ententes en cours?
- Quelles sont les étapes à venir dans un contexte de fermeture de la Conférence régionale?
- Quels liens sont souhaités entre le FJAT et une éventuelle instance de concertation régionale?

M. Bélisle fait état des éléments qui sont connus à ce jour, dont la possibilité de faire avancer les ententes en cours jusqu'au 31 mars 2015, sous réserve d'une directive du MAMOT qui pourrait être émise. Pour les ententes qui se poursuivent l'an prochain, il faut voir comment il sera possible de les faire atterrir. Le directeur général considère qu'il y a un intérêt à ce que le FJAT soit maintenu à l'intérieur de la Conférence régionale puisque cela permet le maintien de liens directs et facilite les choses sur le plan opérationnel (locaux, secrétariat, collaborations et travail d'équipe, etc.). Le président de la Conférence régionale confirme le fait que le FJAT fait partie des préoccupations qui sont présentement sur la table.

## **8. Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)**

### **8.1 *Statuer sur la recommandation de maintenir une concertation régionale relative aux ressources naturelles.***

Les protocoles d'entente pour les projets territoriaux sont déposés pour signature. M. Jean-François Turcotte présente la fiche concernant l'avenir de la concertation régionale dans le domaine des ressources naturelles. Il rappelle que la nouvelle entente sur la gouvernance régionale et la signature du pacte fiscal transitoire, qui touche les transferts financiers aux municipalités, mènent à la disparition de la Conférence régionale. Or, l'existence des CRRNT est liée à leur mise en place par les conférences régionales des élus, comme inscrit dans la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Le pacte fiscal transitoire prévoit une coupe de 6 M\$ au PDRF pour l'année budgétaire municipale, ce qui laisse présager que ce programme sera reconduit pour l'année budgétaire 2015-2016 du gouvernement.

Dans un tel contexte, qu'advient-il des CRRNT? M Turcotte mentionne que les commissaires de la CRRNT considèrent qu'il est important de maintenir une structure de concertation régionale pour poursuivre la mise en œuvre des recommandations qui sont sur la table, et qui proviennent notamment de membres de la société civile. Des questions se posent également quant aux moyens financiers à libérer pour y arriver ainsi que sur les thématiques à couvrir (eau, énergie, faune, forêt, mines, etc.). Les échanges débouchent sur la nécessité de transmettre une lettre au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, M. Laurent Lessard, afin de revendiquer le maintien d'une CRRNT en Abitibi-Témiscamingue et de poursuivre son financement.

### **8.2 ~~Enjeux forestiers au Témiscamingue : demande de financement à venir - REPORTE~~**

## **9. Entente avec l'UQAT, programmation des fonds**

Mme Johanne Jean sort de la salle puisqu'elle est en conflit d'intérêts par rapport au dossier. M. Serge Maheux présente la fiche, qui détaille chaque projet. Un rapport synthèse a été déposé par l'UQAT. M. Maheux souligne l'effet levier du financement octroyé par la Conférence régionale pour les projets de l'UQAT et les impacts qui se font sentir par les recherches menées dans la région.

CONSIDÉRANT que les projets soumis par l'UQAT s'inscrivent dans la continuité du travail fait jusqu'à présent;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les objectifs du renouvellement de l'entente avec l'UQAT;

**Résolution 076-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Houde, appuyé par Mme Marianne Gagnon-Bourget, que les membres du conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue acceptent la programmation 2014-2015 présentée par l'UQAT, pour un montant total de 100 000 \$ provenant du Fonds de développement régional.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **10. Entente touchant les véhicules hors route**

*Mme Johanne Jean revient dans la salle.*

M. Bélisle explique qu'il s'agit d'une troisième entente entre le MTQ et la Conférence régionale pour la concertation régionale autour des enjeux VHR. Un plan directeur ayant été adopté et la région étant rendue à l'étape de consolidation des sentiers, il apparaît que les besoins actuels dans le dossier VHR ne peuvent être couverts par l'entente. De plus, aucune dépense n'a été faite à partir des fonds de la nouvelle entente.

**Résolution 077-14-CA :**

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Corbeil, appuyé par M. Martin Ferron, de mettre fin à l'entente liant la Conférence régionale et le ministère du Transport et de lui retourner tout montant reçu et non utilisé dans le cadre de cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **11. ~~Suivi au projet Eau souterraine – outil d'aide à la décision~~ - REPORTÉ**

## **12. Correspondances**

Aucune discussion n'a lieu concernant ce point.

## **13. Affaires nouvelles**

### **13.1 Commissions scolaires**

Le gouvernement du Québec vient d'annoncer que deux commissions scolaires continueraient leurs activités dans la région. M. Warolin se dit préoccupé par l'immensité du territoire à couvrir par la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, qui irait de Normétal à Témiscaming. Dans les prochains jours, il y aura des échanges entre les commissions scolaires de la région. Après, la Conférence régionale pourrait se positionner à partir des résolutions adoptées le 23 octobre dernier. La réaction publique de la Conférence régionale devra être vigoureuse (communiqué et lettre) et dénoncer les pertes de pouvoir du milieu.

Mme Johanne Jean avise les membres du conseil d'administration des impacts des compressions sur les activités de l'UQAT. Elle annonce des rencontres dans les cinq territoires dans l'optique où un nouveau modèle de services doit être déployé. L'UQAT doit revoir son offre de formation partout, dont l'offre auprès des Premières nations. Selon elle, le total des compressions qui viennent de l'extérieur dépasse en argent la compression directe imposée à l'UQAT par le MELS. Une rencontre est prévue à court terme avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Les discussions se concluent par la nécessité et l'urgence de faire parvenir une correspondance au premier ministre du Québec avec copie conforme au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

M. Martin Ferron ajoute que la Sûreté du Québec vient d'annoncer une hausse de ses tarifs à la ville de Malartic.

## **14. Levée de la réunion**

La réunion est levée à 16 h 20.